

CFPPA
DE HAUTE-CORRÈZE

MÉTIRS
DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA FORÊT & DU BOIS

DEVENEZ

RESPONSABLE DE CHANTIERS FORESTIERS

Brevet Professionnel - niveau 4 / Formation diplômante sur 10 mois



CFPPA de Haute-Corrèze

rue de l'école forestière - 19250 MEYMAC
05 55 46 02 00 - cfppa.meymac@educagri.fr

WWW.EPL-HAUTE-CORREZE.FR



DEVENEZ RESPONSABLE DE CHANTIERS FORESTIERS

Ce brevet professionnel s'adresse à de futurs salariés ou chefs d'entreprises de travaux forestiers.

Donne accès au métier de : *entrepreneur de travaux forestiers et/ou sylvicoles, chef d'équipe, conducteur de travaux*

CONDITIONS D'ACCÈS

Prérequis :

Avoir au moins 18 ans.

Bonnes aptitudes physiques.

Permis de conduire souhaité.

Avoir satisfait aux tests de sélection suivants :
théorique+pratique+entretien avec le formateur.

Voie de formation continue

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3

-**ou** justifier d'au moins 12 mois d'une activité dans le secteur Forêt et Espaces verts

-**ou** justifier de 3 ans d'activité dans un autre domaine

+

-être demandeur d'emploi ou assimilé

-**ou** jeune suivi par la mission locale

-**ou** salarié en reconversion professionnelle

Voie de formation en alternance

Avoir signé un contrat de professionnalisation.

Autre situation : consultez le CFPPA

ORGANISATION / MODALITES

Formation de 1200 heures minimum, en centre de formation et milieu professionnel.

Le nombre d'heures de formation est modulable en cas de contrat d'alternance.

Modalités pédagogiques

Cours théoriques illustrés, mise en situation professionnelle sur chantiers et en atelier.

Evaluation

Système d'évaluation par UC (Unités Capitalisables). Certaines peuvent être validées dès l'entrée en formation, selon l'expérience ou les diplômes obtenus.

CALENDRIER

Retrait des dossiers de candidature : tout au long de l'année

Sélection des candidats : entre avril et août

Entrée en formation : fin août /début septembre

POUR POSTULER

Contactez le secrétariat ou envoyez votre dossier de candidature à : cfppa.meymac@educagri.fr

05 55 46 02 00

Dossier de candidature et + informations :

WWW.EPL-HAUTE-CORREZE.FR

CONTENU

Travaux forestiers et sylvicoles.

Reconnaissance et appréciation d'un peuplement.

Tri, cubage, classement des bois.

Mise en place, entretien d'une parcelle.

Gestion économique et organisation des chantiers.

Entretien et utilisation du matériel.

Gestion technico-économique de l'entreprise.

Application des réglementations en matière d'hygiène, de sécurité au travail et de respect de l'environnement.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

S'approprier le cahier des charges des travaux à effectuer et le faire appliquer.

Reconnaître et décrire une parcelle forestière, identifier une station forestière dans le but d'une intervention de travaux.

Organiser le chantier en fonction des contraintes environnementales et de débardage.

Maîtriser les techniques d'abattage, de tronçonnage et de façonnage en toute sécurité.

Entretien du matériel en sécurité et contrôler les EPI.

Assurer la liaison entre le donneur d'ordres et son équipe.

LES + DE NOTRE FORMATION

• Des formateurs expérimentés issus du milieu professionnel.

• Un centre de formation au cœur d'un massif forestier.

• Nombreux équipements : tronçonneuses, débroussailleuses, atelier d'entretien...

• Une formation axée terrain sur des chantiers en situation réelle.

• Des partenariats reconnus par la profession.

• Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

• Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).

• Centre habilité pour formation/évaluation au permis tronçonneuse européen (ECC).



Ecole Forestière / CFPPA de Meymac